

Fonctionnement des collectivités territoriales : les fondamentaux

Public : Agents territoriaux. Nouveaux collaborateurs des collectivités. Secrétaires de mairie. Services administratifs. Élus locaux. Toute personne souhaitant comprendre le fonctionnement des collectivités territoriales.

Prérequis : Aucun prérequis particulier n'est nécessaire.

Durée : 1 jour (7 heures).

Objectifs : À l'issue de la formation, les participants seront capables de :
Comprendre l'organisation des collectivités territoriales
Identifier les compétences des différentes collectivités
Maîtriser les principaux acteurs et instances
Comprendre les règles de fonctionnement administratif
Identifier les obligations des collectivités territoriales

Programme :

Comprendre l'organisation territoriale française

- Les principes de la décentralisation
- Les différentes collectivités territoriales :
 - communes,
 - départements,
 - régions
- Les établissements publics et intercommunalités
- Les compétences des collectivités

Identifier les acteurs des collectivités

- Le rôle des élus locaux
- Les fonctions du maire et des exécutifs
- Les assemblées délibérantes
- Les services administratifs

Comprendre le fonctionnement administratif

- Les principales décisions administratives
- Les actes administratifs des collectivités
- Les circuits de validation
- Les règles de fonctionnement des assemblées

Identifier les obligations réglementaires

- Le contrôle de légalité
- Les règles budgétaires et administratives
- Les responsabilités des collectivités
- Les principes de transparence et de continuité du service public

Sécuriser les pratiques administratives

- Les bonnes pratiques organisationnelles
- Les points de vigilance fréquents
- Les erreurs à éviter
- Les outils de sécurisation administrative

Études de cas pratiques

- Analyse de situations concrètes
- Identification des compétences des collectivités
- Exercices d'application

Méthodes pédagogiques :

Apports méthodologiques et réglementaires

Études de cas

Exercices pratiques

Échanges d'expérience

Analyse de situations professionnelles

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Auto-positionnement initial et final

Exercices pratiques tout au long de la formation

Questionnaire de validation des acquis